



Pour assurer un accueil de qualité et un espace de liberté autour du jeu, nous vous proposons de vous engager à respecter le règlement suivant :

Règlement pour jouer au Moulin à Jeux

Le Moulin à Jeux est un espace convivial dédié au jeu sous toutes ses formes (avec une spécialisation jeu de société).

Il est animé par une équipe de bénévoles, et par l' animateur de la MJC de Givors.

Il est situé au 1^{er} étage du Moulin Madiba, dans les locaux de la MJC, ainsi que dans le hall d'accueil de ce pôle culturel.

Ses accueils sont des temps privilégiés qui permettent, l'espace d' un moment, de jouer entre adultes, entre amis, avec son ou ses enfants, de faire des rencontres ludiques.

L'espace jeux est un lieu où chacun doit venir dans le but de *prendre du plaisir autour du jeu*.

Règles d' inscription

L'espace jeux fait partie de la MJC de Givors, association d'éducation populaire.

L'adhésion à l'association est obligatoire pour pouvoir fréquenter l'espace jeux.(soit adhérent avec une activité, soit adhésion familiale Moulin à Jeux à 16€)

Une adhésion familiale est possible pour les nouveaux adhérents de la structure.

L'adhésion ouvre le droit de participer aux activités organisées à la MJC et à l'espace jeux.

L'accueil au Moulin à Jeux

L'espace jeux est un lieu ouvert et libre.

Il est adapté pour accueillir les enfants dès le plus jeune âge.

Il n'est pas un lieu réservé à l'enfance et accueille sans discrimination tout public grâce à une offre de jeux pour tous les âges.

Au cours des accueils de public, chaque adhérent peut venir et repartir quand il le désire, en accès libre.

A chaque visite, les adhérents sont priés de présenter leur carte d' adhérent à l' équipe du Moulin à Jeux.

Horaires d' ouverture :

Mercredi	10h00 – 12h00 et 14h00 - 16h30
Samedi	10h00 - 12h00
1 Vendredi soir par mois	20h00 - 24h00
Durant les vacances scolaires, les horaires habituels pourront être modifiées. Pensez à vérifier les horaires proposés.	

Pour des raisons d'assurance et de sécurité, les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés et surveillés par un adulte. Lors des accueils, l'adulte accompagnant (parent, assistante maternelle, nounou, grands-parents ...) reste responsable et veille à la sécurité de l'enfant dans la structure.

À partir de 11 ans, les enfants, à condition qu'ils soient suffisamment autonomes, restent sous la responsabilité de leurs parents, mais peuvent venir jouer sur place accompagnés d'un adulte.

Pour cela, une autorisation parentale devra être remplie à l'inscription.

La responsabilité de la structure ne pourra être engagée si cet enfant quitte seul le pôle culturel.

Le Moulin à jeux est un espace collectif dans lequel chacun respecte le jeu de l'autre :

- Les grands font attention aux petits
- Les plus jeunes ne dérangent pas les plus grands
- Les adultes n'envahissent pas les espaces de jeux des enfants

Les bénévoles et l'animateur assurant l'accueil se réservent le droit de renvoyer de la séance de jeux tout adhérent dont le comportement porte atteinte au bon déroulement des activités de l'espace de jeux.

En aucun cas le Moulin à Jeux ne peut être assimilé à un mode de garderie.

Respect du matériel et du lieu

Il est obligatoire de se déchausser à l'entrée de la salle.

Par respect pour les autres et envers la structure, merci de respecter le matériel jeu :

Chaque jeu dispose d'une fiche inventaire des pièces qu'il convient de vérifier dès la prise du jeu.

Si le jeu est incomplet ou détérioré, il faut le signaler aux bénévoles sur place.

Si le jeu est détérioré ou si des pièces sont perdues en jouant sur place, une participation sera demandée à l'adhérent responsable.

Pour que chacun puisse s'y retrouver, les jeux sont rangés par catégorie et tranche d'âges.

L'accès aux étagères n'est pas autorisé dès l'instant où les rideaux sont fermés, des jeux étant déjà mis à disposition sont placés sur les tables. En cas de demande spécifique, le signaler à un bénévole présent.

Les jeux utilisés doivent être remis à leur place après utilisation, il vous a été demandé d'aider à ranger et remettre en place les espaces jeux utilisés également.

Les denrées alimentaires et boissons peuvent être acceptées si elles sont prises à l'écart des temps de jeux.

Prêt de jeux

Il est possible d'emprunter des jeux de société uniquement, pour une période de 1 à 3 semaines maximum.

Le prêt est gratuit, il est donc très important de prendre grand soin des jeux.

Il est de 1 jeu par membre de la famille.

Le/les jeux empruntés sont vérifiés ensemble à la sortie et au retour.

Toute pièce manquante pourra faire l'objet d'un remboursement de la valeur de la pièce si besoin.

Droit à l'image

Dans le cadre de manifestations ou d'accueil, il est possible que vous ou vos enfants soyez pris en photo. Celles-ci sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de publications de l'association, du site internet, des bulletins communaux ou par la presse locale.

Les parents qui ne souhaitent pas que leur photo ou celle de leurs enfants apparaissent sont priés d'en informer l'association lors de leur adhésion ou, par la suite, à toute autre période de leur adhésion.

Assurance et responsabilité

La responsabilité de la MJC ne peut être engagée hors de ses murs.

Elle ne pourra être tenue pour responsable des accidents corporels survenus dans les locaux ni des vols ou détériorations sur les effets personnels des adhérents.

Les familles qui souhaitent être couvertes pour ce type de risques sont invitées à faire le nécessaire auprès de leur assurance.

Autorisation parentale

Je soussigné (e)

Autorise mon fils / ma fille agé(e) de ans

mon fils / ma fille agé(e) de ans

mon fils / ma fille agé(e) de ans

à venir seul(e) à l'espace jeux « Le Moulin à Jeux ».

- Je reste responsable des faits et gestes de mon enfant, durant son accueil à l'espace jeux.

- J'ai lu, expliqué (à mon enfant) et accepté le règlement intérieur avec mon enfant.

- Je m'engage à participer financièrement si besoin pour le remplacement d' un jeu détérioré ou le rachat de pièces perdues.

- J'accepte le fonctionnement du Moulin à Jeux.

- Je peux rejoindre le groupe de bénévoles pour animer des temps ludiques, aider au suivi du stock de jeux, ou toute autre implication nécessaire au développement de cet espace de jeux.

Fait à :

Le :

Signature :

Saison 2018 - 2019



LE MOULIN A JEUX

Un espace de jeux ouvert à tous !



**MERCREDI
10H - 12H**

**MERCREDI
14H - 16H30**

**SAMEDI
10H - 12H**

Soirées Jeux
1 à 2 Vendredis/mois

**Prêt de jeux
pour les adhérents
(de 1 à 3 semaines)**

Venez jouer en famille, entre copains ...

Moulin à Jeux - MJC de Givors
Moulin Madiba . Impasse Platière
69700 Givors
04 78 73 09 02
Mail : animation-mjc-givors@wanadoo.fr
Facebook : Moulin à jeux -MJC de Givors



Le Moulin à Jeux . Espace jeux de société

MJC de Givors – Moulin Madiba
Impasse Platière . 69700 Givors
04 78 73 09 02 / animation-mjc-givors@wanadoo.fr

Contacts :

Peggy Laurent, bénévole
Malika Jouvencon, bénévole
Olivier Descours, animateur MJC